

SERVICE DE CHIRURGIE VASCULAIRE

CHIRURGIEN VASCULAIRE

→ Dr Jean-François DUCHEMIN

Cadre de santé

→ 02 38 22 95 83

SECRÉTARIAT

02 38 22 97 05

Fax : 02 38 51 40 65

POUR JOINDRE L'AMBULATOIRE

SECRÉTARIAT MÉDICAL

Accueil, Rendez-vous

Tél. : 02 38 22 96 75

Fax : 02 38 51 45 44

Infirmières de l'unité ambulatoire

→ 02 38 51 44 44 poste 15909 ou 29861

***Le patient ou sa famille déclare avoir lu
le présent document***

Date :

Nom et signature :

Conception - réalisation - impression : CHR d'Orléans, août 2009



CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL D'ORLÉANS

Hôpital de La Source - 14, avenue de l'hôpital - BP 86709 - 45067 Orléans cedex 2



Mise en place d'un dispositif intraveineux de longue durée

Service de chirurgie vasculaire

Afin de réaliser dans les meilleures conditions le traitement qui vous est nécessaire, votre médecin nous a demandé de vous poser un Dispositif Intra-Veineux de Longue Durée (DIVLD).

Ce livret va vous expliquer de quoi il s'agit.

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL D'ORLÉANS

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'un cathéter (tuyau fin), introduit dans une veine (cou, thorax ou plus rarement de l'aîne) [fig. 1], relié à un petit réservoir (chambre implantable) [fig. 2]. Le DIVLD est totalement sous la peau [fig. 3].



Fig 1

Fig 2

Fig 3

Vous garderez le DIVLD pendant toute la durée de votre traitement. Ainsi, toutes les veines superficielles de vos mains et de vos avant bras seront totalement préservées. De plus, le DIVLD pourra être utilisé pour des prélèvements sanguins nécessaires à la surveillance de votre traitement, mais également pour l'administration intraveineuse de traitements qui vous seront prescrits (calmants, antibiotiques, transfusions ...).

La mise en place du DIVLD est précédée d'une consultation pour définir le choix du site d'implantation et la faisabilité de mise en place en fonction de vos antécédents, de répondre à vos questions et de programmer ensemble la date d'intervention. Le médecin consultant n'est pas obligatoirement celui qui réalise l'intervention.

La mise en place du DIVLD nécessite une asepsie rigoureuse. L'intervention est donc réalisée au bloc opératoire [fig 4]. Sauf cas particulier, celle-ci s'effectue sous anesthésie locale chez l'adulte, par un chirurgien et/ou un médecin anesthésiste.

Il n'est pas nécessaire d'être à jeun.



Fig 4

L'INTERVENTION

L'intervention débute par une asepsie cutanée (Bétadine en général sauf allergie), puis la mise en place de champs de protection. L'anesthésie locale est désagréable et dure 10 secondes. Elle supprime uniquement la douleur. La sensation tactile cutanée persiste durant l'intervention. Sauf difficulté anatomique, la durée de l'intervention est inférieure à 30 minutes.

Le positionnement du cathéter de DIVLD est vérifié durant l'intervention par une radiographie pulmonaire [fig.5].



Fig 5



A la fin de l'intervention, une brochure d'information vous sera remise sur votre DIVLD (carte d'identification du DIVLD, précautions d'utilisations...).

Sauf complications, le retour au domicile est autorisé immédiatement après la pose. Avant votre sortie, on vous remettra une carte d'identification de votre matériel ainsi qu'un livret guide d'utilisation et d'entretien.

Après cicatrisation complète, toutes les activités habituelles sont autorisées (sport y compris natation, travail ...).

LES COMPLICATIONS

Des complications, rares, peuvent survenir au cours de la pose du DIVLD :

- troubles du rythme (palpitations),
- pneumothorax par blessure de la plèvre,
- hématome...

La survenue de ces complications peut justifier un traitement spécifique et prolonger votre hospitalisation.

Un DIVLD est un corps étranger. Il vous expose donc à deux complications principales :

- l'infection et la thrombose (caillot dans la veine ou est situé le cathéter). Cette complication peut nécessiter le retrait du DIVLD.

- d'autres complications sont plus rares (rupture secondaire du cathéter, ulcération cutanée en regard de la chambre, embolie pulmonaire...).

Afin d'éviter ces complications, votre DIVLD, qui restera en place plusieurs mois voir plusieurs années, fera l'objet d'une surveillance particulière de la part de l'équipe médicale responsable de votre traitement. Les soins infirmiers seront toujours confiés à des infirmières (hospitalières ou libérales), spécialement formées.

LE RETRAIT DE VOTRE DISPOSITIF

A la fin de votre traitement et / ou lorsque le médecin prescripteur de ce traitement le jugera souhaitable, le DIVLD pourra être retiré.

L'intervention est réalisée au bloc opératoire, sous anesthésie locale et dure en moyenne 10 minutes.